AR Prefecture
047-214701955-20260609-DEL1022026-DE
Reçu le 11/06/2026

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 09 juin 2026

DEPARTEMENT
LOT et GARONNE

ARRONDISSEMENT
NERAC

CANTON
NERAC

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 23
Votants : 29

OBJET :
Associations – Subventions annuelles ordinaires (suite)

N° 102/2026

L'an deux mille vingt-six, le 09 juin à vingt heures, le conseil municipal de la Ville de Nérac était assemblé en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale en date du 03 juin deux mille vingt-six, sous la présidence de Monsieur Nicolas LACOMBE, Maire.

Etaient présents : Monsieur le Maire, Nicolas LACOMBE, Mesdames Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Najet EL-KAHIRI, adjointes au Maire, Messieurs Hugues DAVID, Marc GELLY, Patrick GOLFIER, Manuel VICENTE, adjoints au Maire, Mesdames Josiane DARRAC, Stéphanie GARBAY, Marie-Pierre LAPORTE, Françoise MEDECIN, Helena POTIER, Marie-Ange PRADO, Laurence QUATRE, conseillères municipales et Messieurs Serge ARNAUNE, Charlie BARRERE, Daniel ESSERTEL, Michel FRANCOISE, Frédéric SANCHEZ, Jean-Jacques SERVOLLE, Frédéric TAROZZI, Jean-François TUFFERY.

Absents excusés :
Yannick DULOUARD a donné procuration à Jean-François TUFFERY
Aurore FONTANEL a donné procuration à Frédéric SANCHEZ
Jean-Luc GUERY a donné procuration à Hugues DAVID
Charline SANSAN a donné procuration à Marie-Ange PRADO
Mélanie SERRES-SOLANO a donné procuration à Nicolas LACOMBE
Myriam TESSARIOL a donné procuration à Evelyne CASEROTTO

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'une secrétaire prise au sein du Conseil.
Françoise MEDECIN ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.
Le procès-verbal de la dernière séance a été adressé à chaque Conseiller Municipal.
L'avis de convocation a été affiché conformément à la législation en vigueur.
La liste des délibérations de la séance du 09 juin 2026 a été affichée conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

AR Prefecture
047-214701955-20260609-DEL1022026-DE
Reçu le 11/06/2026

RAPPORTEUR : VICENTE Manuel

Le Conseil Municipal, lors du vote du budget 2026, a attribué dans un premier temps un lot de subventions (ordinaires ou exceptionnelles) aux associations ayant déposé leur dossier de demande complet avant le 31 mars 2026.

Il s'agit aujourd'hui de se prononcer sur l'attribution de nouvelles subventions (annuelles ordinaires), cf tableau ci-dessous

ASSOCIATIONS	PROPOSITIONS
SPORTS	
ARCHERS DU VAL D'ALBRET	200,00
TOUM GARONNE	110,00
ATHLETIC CLUB DES JEUNES	1 400,00
NERAC VOLLEY BALL	400,00
TOTAL	**2 110,00**
CULTURE	
LES AMIS DU VIEUX NERAC	1260,00
LECTURE ET PHILOSOPHIE EN ALBRET (Dames d'Albret)	100,00
ASS. CHALAND	9 000,00
TOTAL	**10 360,00**
FETES - TOURISME - DIVERS	
CLUB TAURIN	6 200,00
LES GRENIERS DU PUY	150,00
TOTAL	**6350,00**
SOCIAL	
DONNEURS DE SANG (150 € en 2025)	200,00
LES AMIS DE FLEURETTE	195,00
RETRAITES AGRICOLES CANTON DE NERAC	195,00
FAIT MAIN	110,00

AR Prefecture
047-214701955-20260609-DEL1022026-DE
Reçu le 11/06/2026

LISSE AUX PAYS DES MERVEILLES	110,00
TOTAL	810,00
COMMERCE	
GROUPEMENT DES COMMERCANTS ET ARTISANS DE NERAC	3 000,00
TOTAL	**3 000,00**

Considérant l'exposé qui précède,
LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITE

- **D'ACCEPTER** le versement des subventions selon le tableau ci-après :

ASSOCIATIONS	PROPOSITIONS	SOMMES VOTEES	RESULTAT DU VOTE *(élus ne participant pas au vote signalés)*
SPORTS			
ARCHERS DU VAL D'ALBRET	200,00	200,00	Unanimité
TOUM GARONNE	110,00	110,00	Unanimité
ATHLETIC CLUB DES JEUNES	1 400,00	1 400,00	Unanimité
NERAC VOLLEY BALL	400,00	400,00	Unanimité
TOTAL	**2 110,00**	**2 110,00**	
CULTURE			
LES AMIS DU VIEUX NERAC	1 260,00	1 260,00	Unanimité
LECTURE ET PHILOSOPHIE EN ALBRET (Dames d'Albret)	100,00	100,00	Unanimité
ASS. CHALAND	9 000,00	9 000,00	Unanimité
TOTAL	**10 360,00**	**10 360,00**	
FETES - TOURISME - DIVERS			
CLUB TAURIN	6 200,00	6 200,00	Unanimité
LES GRENIERS DU PUY	150,00	150,00	Unanimité
TOTAL	**6 350,00**	**6 350,00**	

AR Prefecture

047-214701955-20260609-DEL1022026-DE
Reçu le 11/06/2026

SOCIAL			
DONNEURS DE SANG (150 € en 2025)	200,00	200,00	Unanimité
LES AMIS DE FLEURETTE	195,00	195,00	Unanimité
RETRAITES AGRICOLES CANTON DE NERAC	195,00	195,00	Unanimité
FAIT MAIN	110,00	110,00	Unanimité
LISSE AUX PAYS DES MERVEILLES	110,00	110,00	Unanimité
TOTAL	**810,00**	**810,00**	
COMMERCE			
GROUPEMENT DES COMMERCANTS ET ARTISANS DE NERAC	3 000,00	3 000,00	Unanimité
TOTAL	**3 000,00**	**3 000,00**	

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Certifié conforme et exécutoire compte tenu de la réception en Sous-préfecture de Nérac le

Et de la publication à Nérac le

Le Maire

Le Maire,

MAIRIE DE NERAC 47600

La Secrétaire de séance,